

Zeitschrift: SVPW-Jahrbuch = Annuaire ASSP
Herausgeber: Schweizerische Vereinigung für Politische Wissenschaft
Band: 26 (1986)

Artikel: Les mouvements de quartiers face aux autorités et aux partis : expériences à Genève, Lausanne et Richterswil
Autor: Auer, Andreas / Levy, René
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-172512>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les mouvements de quartiers face aux autorités et aux partis: expériences à Genève, Lausanne et Richterswil

Cet article compare trois exemples de mobilisation politique autour de problèmes de modernisation de l'espace construit, dont deux situés en Suisse romande, le troisième en Suisse allemande. Les trois cas se ressemblent à plusieurs égards, tout en se distinguant de manière importante, par exemple quant à l'insertion sociale dans la population intéressée, quant à l'originalité des moyens d'expression choisis, et quant à l'unité respectivement à la division dans la démarche concrète. Le succès assez inégal des trois groupements peut en partie être attribué à ces différences.

In heuristischer Absicht werden drei Beispiele politischer Mobilisierung miteinander verglichen, zwei aus der welschen und eines aus der deutschen Schweiz. Die drei Fälle betreffen bauliche Modernisierungsprojekte und gleichen sich in vielerlei Hinsicht. Trotzdem gibt es auch wichtige Unterschiede, unter anderem betreffend ihre Verankerung in der betroffenen Bevölkerung, die Originalität der gewählten Ausdrucksmittel und Einheit bzw. Spaltung im konkreten Vorgehen. Diese Unterschiede können zum Teil dafür verantwortlich gemacht werden, dass die drei Gruppierungen in unterschiedlichem Ausmass erfolgreich waren.

Préambule

Sollicités par l'éditeur du présent volume à rédiger une contribution sur la stratégie commune d'un groupe contestataire entre autorités et partis politiques, nous nous retrouvions dans une situation incongrue: un juriste constitutionnaliste qui n'a pas étudié abstraitement le groupe en question, mais qui en était un membre actif, et un sociologue qui, bien qu'ayant étudié les processus de mobilisation politique en Suisse, ignorait quasiment tout de la pratique concrète du mouvement des Grottes. La complémentarité entre les deux peut paraître évidente, même s'ils ne se connaissaient pas auparavant. Dépourvus des moyens d'entreprendre une véritable étude, aussi modeste soit-elle, mandaté de traiter un cas précis, nous acceptons une tâche intéressante, mais hasardeuse. La méthode choisie reflète les moyens de bord: Andreas Auer résume l'histoire du mouvement des Grottes à Genève (APAG), en se référant à des critères établis en commun. René Levy situe le cas genevois face à deux autres mouvements, partiellement comparables, et tente de dégager de cette juxtaposition un commentaire interprétatif des stratégies observées.

Plutôt qu'une marche rapide en ligne droite, nous entreprenons une promenade en méandres. Les lecteurs, ainsi avertis, sont invités à rejoindre notre déambulation.

I. L'expérience des Grottes entre 1975 et 1982

1. Vue d'ensemble

a) Le contexte historique

Situé juste derrière la gare Cornavin, le quartier des Grottes a été construit vers la fin du siècle dernier et servait essentiellement au logement d'ouvriers. Coupé du centre de la ville par la ligne des chemins de fer, son intégration urbanistique était dès le début problématique. Dès 1914, on commençait à évoquer la vétusté du quartier et au cours des années 20 déjà, les autorités songeaient à le démolir. En février 1931, le Grand Conseil vota un arrêté législatif qui interdit toute construction nouvelle en attendant l'adoption d'un plan d'aménagement. Salué par les habitants qui pensaient que les autorités allaient enfin s'occuper d'eux, ce blocage signifiait le début de l'agonie du quartier. Car son résultat le plus tangible fut une politique systématique de non-entretien des bâtiments, accompagnée de l'achat progressif, par la ville, de la majorité des parcelles. En se municipalisant, le quartier se dégradait. Parallèlement, divers projets de reconstruction furent présentés, mais aucun n'a vu le jour.

C'est au début des années septante, en pleine euphorie conjoncturelle, qu'une fondation représentant le Canton et la Ville de Genève présenta un

projet détaillé de reconstruction totale du quartier. Celui-ci devait, selon ce projet, faire place à une véritable cité satellite en plein centre de Genève, logeant quelque 15 000 habitants et offrant 11 000 emplois, alors que les Grottes comptaient à l'époque à peine quelque 2500 habitants. Un immense complexe immobilier sous forme de croix, que les habitants ne tardèrent pas à appeler la croix gammée, bordé de routes express, constitua le coeur du projet. Pour permettre la relocation des habitants actuels, le projet comprenait des plans pour la construction, dans le haut du quartier, d'un ensemble résidentiel plus modeste. Ce couplage était censé assurer au projet une majorité politique solide: à la droite qui chercha à rentabiliser au maximum ces terrains si bien situés, le secteur du centre avec ses locaux administratifs et ses habitations de grand standing; à la gauche, qui voulait effacer ce vieux quartier peu digne d'une cité internationale, le secteur du haut avec ses logements plus modestes, mais propres et normalisés. Tactique si bien conçue que, lors des élections municipales de mars 1975, tous les partis politiques, du parti du travail jusqu'au parti libéral, réclamaient à haute voix la démolition-reconstruction totale du quartier des Grottes.

*b) Naissance, objectifs,
fonctionnement et particularité du mouvement des habitants*

C'est dans ces circonstances que certains habitants du quartier se sont groupés en une association, l'Action populaire aux Grottes (APAG).

Son but fut immédiatement annoncé dans une pétition que 250 habitants adoptèrent en octobre 1975: rénover les immeubles en bon état, entreprendre sans retard des travaux de modernisation, le loyer ne devant pas dépasser 15 % du revenu des habitants, entretenir les maisons vétustes, accorder la priorité à la construction de logements bon marché et reloger les habitants du quartier. Aujourd'hui, ces objectifs sont dans l'ensemble ceux des autorités.

Le fonctionnement de l'APAG était extrêmement simple, antibureaucratique et démocratique. Les habitants qui se sentaient concernés par le problème des Grottes se réunissaient, en moyenne une fois par semaine, dans un bistrot.

Il n'était pas nécessaire de montrer une carte de membre pour pouvoir participer aux discussions et aux décisions: tout le monde était admis. Il est vrai que formellement, et conformément aux statuts, une présidente, un trésorier etc. furent désignés par l'Assemblée générale, mais il n'en résultait aucun privilège. Parfois ces réunions regroupaient moins d'une dizaine de personnes, mais lors de moments chauds, elles étaient animées par plusieurs dizaines de jeunes, vieux, suisses, immigrés, etc.

A-politique, elle n'était point anti-politique. Car d'une part, elle regroupait certaines personnes qui avaient une activité partisane certaine, allant de l'extrême-droite à l'extrême-gauche. D'autre part, l'APAG était consciente que pour réaliser ses objectifs, elle ne pouvait faire abstraction ni des partis, ni des autorités, au contraire. Car en raison même du fait que la plupart des immeubles du quartier étaient propriété de la Ville de Genève, les relations

entre locataires et bailleurs recoupaient très largement celles entre habitants et autorités, citoyens et Etat. L'ensemble des revendications de l'APAG prenait ainsi nécessairement une couleur anti-étatique. Ce n'était point quelque régie immobilière privée mais la Ville de Genève, donc l'autorité étatique, qui était responsable de la vétusté des immeubles, qui refusait de les entretenir et qui projetait de raser le quartier pour mieux rentabiliser cet espace situé au coeur même de la cité.

c) L'unité relative des habitants comme moyen de division des autorités et des partis

Ni l'Etat ni les partis politiques ne sont des institutions homogènes. Le premier se compose notamment de diverses autorités dont les pouvoirs sont séparés, superposés ou coordonnés; les seconds, directement représentés au sein du premier, s'opposent non seulement entre eux dans leur lutte électorale et médiatique pour le pouvoir mais sont structurés par des appareils dirigeants coiffant une base hétérogène qui regroupe des courants d'idées contradictoires. L'unité que les autorités et les partis s'étaient efforcés de tisser autour du projet de démolition-reconstruction totale du quartier était donc bien plus fragile qu'il ne paraissait. Partant et se fondant sur un travail constant de présence parmi les habitants – enquête sur l'état de santé respectivement de vétusté des immeubles, aide aux personnes âgées, ouverture d'une crèche, organisation d'un marché aux légumes, expulsion manu militari de certains marchands de drogues, dénonciation des conditions de vie difficiles, organisation de Fêtes de quartier, ouverture d'une cantine populaire, création d'une maison de la musique, assistance collective de locataires dans la défense de leurs droits face à la régie communale, publication d'un journal des habitants, etc. – l'APAG allait se servir pendant plus de cinq ans des moyens les plus divers pour briser cette apparente unité, pour accentuer et même parfois créer des divisions qui traversaient les autorités et les partis.

Lorsque, par exemple, en novembre 1977, les représentants du parti socialiste au Conseil municipal avaient réussi, contre l'avis de leur représentant à l'exécutif, à créer une faible majorité pour donner un préavis favorable au projet de construction du secteur «de gauche» dans le haut du quartier tout en refusant le projet de la «croix gammée» chère aux partis bourgeois, l'APAG a lancé un référendum contre ce préavis, un référendum qui déclencha plus ou moins directement l'intervention du Conseil d'Etat qui, en tant qu'autorité de surveillance sur les communes, décida d'annuler purement et simplement le préavis municipal, et renvoya tout le monde à l'étude. Lorsque, en novembre 1980, la Ville déposa un projet de rénovation lourde d'un immeuble-clef des Grottes, une campagne intensive de presse, la mobilisation d'un large milieu de personnalités du monde politique, culturel et ecclésiastique, des contacts directs avec certains militants de base de différents partis, des lettres ouvertes aux députés etc. réussirent à créer au sein du parlement communal une majorité défavorable à ce projet, une majorité composée de la droite qui jugeait le

projet trop coûteux et caressait toujours son rêve de démolition et de la gauche qui voulait une rénovation plus douce.

Ainsi les autorités municipales – responsables de la politique à l'égard du quartier – se trouvaient coincées entre les pressions qu'exerçaient sur elle le canton, les membres du conseil municipal, les militants de base de principaux partis politiques et les habitants qui n'arrêtaient pas de les harceler, par des moyens d'action multiples. Ces moyens se situaient à la fois sur le terrain de la plus stricte légalité – oppositions et recours juridiques contre des projets de démolition d'immeubles, pétitions, demandes de référendums, conférences de presse, enquête et expertises architecturales, manifestations, mobilisation d'un large courant de soutien auprès des syndicats, des Eglises, des milieux artistiques et culturels, d'organisations écologiques, de la base de plusieurs partis – et sur celui de l'illégalité: dès la fin de l'année 1977, l'APAG déclenchait un «mouvement de relocation forcée» qui consistait en l'occupation parfois symbolique, le plus souvent réelle de plusieurs arcades et appartements que la Ville refusait de relouer, et ceci alors que la pénurie de logements bon marché battait son plein. Même s'il est vrai que le mouvement d'occupation échappait peu à peu au contrôle de l'association d'habitants et attirait dans le quartier une population souvent marginale que les anciens habitants voyaient d'un oeil critique sinon franchement hostile, il constituait une dénonciation vivante de la «politique de mort lente» dans laquelle la ville entendait étouffer le quartier pour réaliser ses objectifs de rentabilisation des Grottes. Le quartier se réveillait et ce réveil était dû pour une large part aux occupants qui fournissaient la preuve que ces appartements étaient habitables et que ces arcades pouvaient être exploitées. Puisque la légalité était devenue illégitime, l'illégalité était censée la faire évoluer. Et parfois, l'APAG réussissait à faire officialiser et légaliser, au profit des habitants, des actions qui avaient été déclenchées en violation flagrante des lois applicables: telle arcade occupée était «remise» à un tenancier de bistro qui avait demandé depuis longtemps de pouvoir agrandir son établissement, telle autre «crèche sauvage» finit par être reconnue par l'Etat et formellement «inaugurée» par le représentant des autorités, et la place des Grottes, libérée des places de parking à l'occasion d'une fête où furent plantés des arbres, installés des bancs et construits des jeux pour enfants, a ainsi été arrachée aux voitures et rendue aux habitants.

C'est ainsi que sous l'effet conjugué de ces actions diverses, qui s'inscrivaient certes aussi dans un contexte général défavorable aux projets mégalo-manes des autorités (sentiment anti-béton, «small is beautiful», fin de la surchauffe économique etc.), le château de cartes péniblement érigé par autorités et partis réunis s'écroulait. En hiver 1978, la Ville confirma l'abandon du projet de démolition-reconstruction totale du quartier et s'engagea dans la voie de la rénovation de celui-ci. Et lors des élections municipales de mars 1979, tous les partis politiques se faisaient les champions inconditionnels de cette rénovation...

d) Ces victoires qui coûtent cher. . .

L'abandon par les autorités du projet de démolition totale des Grottes représentait sans doute une victoire pour le mouvement des habitants. Mais le problème du quartier n'était pas résolu pour autant. Au lieu de pouvoir se battre contre un projet unique qui touchait de la même façon tous les habitants du quartier, il fallait maintenant empêcher que la rénovation lourde ne transformât le quartier en un ensemble résidentiel et administratif de luxe où les habitants n'auraient pas plus leur place que dans l'ex-projet de cité satellite. Et les projets de rénovation concernaient chaque îlot, sinon chaque immeuble de façon différente, ce qui affaiblissait l'unité des locataires et occupants concernés. Il fallait encourager les quelques rénovations légères que les autorités s'étaient résolues à prévoir, s'opposer aux rénovations lourdes que ne justifiait pas l'état des immeubles, se méfier du développement et de l'élargissement projeté des artères entourant le quartier, réagir contre les démolitions des immeubles caractéristiques de celui-ci. Cette lutte au coup par coup était plus difficile, ceci d'autant plus que autorités et partis avaient trouvé un nouveau terrain d'entente dans le principe d'une rénovation des lieux. Mais le principe n'avait rien de systématique, et au lieu d'un plan d'ensemble contraignant, les autorités agitaient une espèce d'«image directrice» dont les différents éléments risquaient d'être constamment remis en cause par l'évolution des rapports de force politiques au sein et en dehors du quartier.

C'est pour éviter cet éparpillement dangereux des projets que l'APAG s'était décidée de se servir, en 1981, d'un instrument qui venait d'être mis à disposition des citoyens des communes genevoises: l'initiative municipale. Se fondant sur l'inventaire des immeubles qu'elle avait elle-même élaboré en 1976 déjà et appuyée par des architectes et urbanistes, l'association se mit à répertorier individuellement tous les immeubles dont l'état général rendait possible une rénovation légère. Outre cette énumération détaillée, l'initiative déposée en 1981 fixait les principes de cette rénovation légère et demandait que le réseau routier actuel soit maintenu en état.

Instrument formidable d'expression démocratique, le droit d'initiative engage ses auteurs sur un terrain difficile et coûteux. Alors qu'auparavant, c'étaient les habitants des Grottes qui s'en prenaient à un projet concret élaboré par les autorités et soutenu par les partis, c'était maintenant au tour de ceux-ci de s'en prendre à un projet concret élaboré par les habitants. Et ces derniers ne disposaient pas des moyens qui étaient à disposition des premiers. Pour désamorcer les principales revendications de l'initiative, les autorités votèrent en toute hâte une série de crédits destinés à des rénovations légères ainsi qu'à des constructions nouvelles, ce qui leur permettait d'affirmer que, son objectif étant en train d'être atteint, l'initiative était devenue inutile. Et pour éviter qu'à l'instar de Zurich et de Lausanne, Genève ne bouge, elles accordèrent discrètement et ponctuellement des baux à des occupants, en prenant soin de les reloger d'une manière éparpillée à l'extérieur du quartier. Aux frais des contribuables, elles menèrent une campagne virulente de presse contre l'initiative et ses auteurs. Le parti socialiste, dont bien des militants étaient favo-

rables à l'initiative, céda aux pressions de ses notables, responsables au demeurant de la politique de logement de la Ville, et refusa au dernier moment de la soutenir. Bien qu'inégale, la lutte fut serrée: lors du scrutin de novembre 1982, l'initiative des habitants fut rejetée de justesse. Affaiblie politiquement et décimée par le départ, en partie volontaire et en partie forcé, de plusieurs de ses membres les plus actifs, l'APAG s'efforça tant bien que mal, pendant deux ans encore, de se remettre de cette courte défaite. Mais la page était tournée. Née dans un moment de cristallisation du problème des Grottes, elle s'était précipitée «de victoire en victoire jusqu'à la défaite finale».

2. Le contexte

L'expérience des habitants des Grottes au cours des années 1975-1982 s'inscrit dans un contexte qui est à la fois spécifique à ce quartier et à cette époque, et général, c'est-à-dire dépendant de facteurs extérieurs.

Comme éléments spécifiques, il y a lieu de mentionner de prime abord *les différents intérêts et les multiples forces en présence* ainsi que de nombreuses contradictions entre ces intérêts et ces forces. Ainsi, par exemple, la Ville de Genève, en tant que propriétaire de 70 % du parc immobilier et responsable d'une politique propre de gestion de ces parcs, s'affronte-t-elle inévitablement aux intérêts puissants des milieux immobiliers sur place qui rêvent de rentabiliser davantage ce lieu stratégiquement et géographiquement important. En même temps, la Ville-propriétaire contrecarre virtuellement la politique globale que les autorités cantonales entendent poursuivre, y compris en Ville de Genève, de sorte que les deux collectivités publiques clefs que sont le Canton et la Ville sont loin d'avoir une vision identique de l'avenir des Grottes. Pour compliquer le tout, du point de vue des autorités, vient s'intercaler la Fondation pour l'aménagement des Grottes (FAG), créée conjointement par la Ville et le Canton, chargée de projeter concrètement et de coordonner techniquement l'aménagement du quartier. Il en résulte des tensions réciproques parfois subtiles parfois acerbes entre la Ville, le Canton et la FAG, laquelle est au surplus confrontée le plus directement aux revendications organisées des habitants. A cela s'ajoutent les oppositions à la fois idéologiques et tactiques entre les principaux partis politiques représentés au sein des autorités municipales et communales et qui, surtout pendant les périodes électorales, tentent de s'attirer la faveur des électeurs en prenant position dans sens ou dans un autre sur le «problème des Grottes». Certains de ces partis sont d'ailleurs profondément divisés sur cette question, dans la mesure où certains militants de base s'identifient plus ou moins directement aux objectifs poursuivis par l'APAG et s'affrontent ainsi souvent aux instances dirigeantes voire à certaines personnalités de leurs rangs qui siègent au sein des conseils municipal et administratif de la Ville, travaillent dans la FAG ou dirigent le parti en tant que tel. Cela est vrai surtout pour le parti socialiste, mais aussi pour le parti démocrate-chrétien. Le mouvement d'occupation déclenché par l'APAG

accentue ces divisions à partir du moment où le procureur général, partisan d'une ligne plutôt souple et favorable aux négociations, s'oppose aux expulsions policières que la Ville appelle avec insistance et refuse d'exécuter les jugements d'évacuation et de violation de domicile prononcés par les tribunaux civils et pénaux. L'intervention active des paroisses protestantes et catholiques du quartier en faveur de la lutte des habitants et le rôle de médiateurs qu'elles entendent jouer constitue un facteur supplémentaire de division des autorités, des partis et des personnalités politiques.

Parmi les éléments extérieurs au quartier figure d'abord le changement de la *conjoncture économique*. Manifestement, le projet de démolition totale des Grottes porte l'empreinte expansionniste et «optimiste» de la haute conjoncture, tandis que le programme de rénovation constitue une réponse du moins indirecte à l'écroulement de cette euphorie et à la crise qui la suit. Parallèlement, les conceptions urbanistiques se modifient. La construction des grands ensembles, cités satellites et parcs de béton est fondamentalement remise en cause, pour faire place à une revitalisation du tissu urbain traditionnel, au mélange du secteur commercial d'habitation et administratif au sein même des villes. *L'industrie de construction* et la profession des *architectes* suivent cette évolution en élaborant toute une série de techniques de fabrication, de méthodes de travail et des instruments d'analyse et d'évaluation qui font apparaître la rénovation urbaine comme aussi rentable économiquement que les constructions neuves, tout en présentant des avantages sociaux et écologiques nettement supérieurs à celles-ci.

3. Les atouts

Face à la puissance économique et politique de ceux qui entendent raser les Grottes, les habitants disposent d'un certain nombre d'atouts immatériels dont ils tirent leur force et qui s'avèrent décisifs.

Ainsi l'APAG nourrit son action d'un réseau précieux *d'informations* que lui procurent par exemple des architectes qui connaissent et savent analyser les plans techniques des autorités, quelques membres du Conseil municipal qui la renseignent sur le climat et les échéances parlementaires, certains militants actifs de partis politiques qui répercutent les débats au sein de ceux-ci.

En même temps, les habitants nouent d'importants *contacts* qui relient leur lutte à l'ensemble de la population du canton. L'APAG soigne tout particulièrement les relations avec la *presse écrite*, non seulement par des communiqués et des conférences de presse, mais aussi par des lettres de lecteurs et par des contacts personnels avec des journalistes qui trouvent mille inspirations et idées aux Grottes et qui affectionnent tout particulièrement des «scoops» plus ou moins spectaculaires sur telle action entreprise par l'APAG ou telle controverse publique. Mais elle crée aussi un important *mouvement de solidarité* entre les différentes organisations d'habitants de la Ville de Genève. Tout comme l'action de l'APAG stimule les activités des autres groupes de quar-

tier, ceux-ci renforcent très efficacement les moyens et l'impact de celle-là par des actions de soutien, des coups de mains, la mise à disposition de matériel et la participation aux discussions. Les milieux artistiques et culturels sont également interpellés, non seulement par le thème et les enjeux de la lutte des Grottes, mais aussi par des contacts personnels avec des musiciens, cinéastes, écrivains, intellectuels, syndicalistes, etc. Last but not least, il faut mentionner les relations étroites de l'APAG avec les milieux de *l'Eglise* dont certains membres participent activement aux réunions et activités des groupes de quartier.

Dans son organisation continue mais informelle, l'association du quartier s'efforce de mettre en pratique une *disponibilité concrète* à l'égard des problèmes quotidiens que rencontrent les habitants, ainsi qu'une *ouverture* à l'égard des idées, suggestions, critiques concernant ses actions futures et passées. Dans leurs relations avec les autorités, les partis et les personnalités, ses membres savent réduire sinon gommer les distances sociales, apparaître comme interlocuteurs, certes dénigrés par les autorités, mais néanmoins acceptés par elles en raison notamment de l'indéniable légitimité dont ils jouissent. Faire preuve d'*originalité* voire d'un certain *culot* dans les rapports avec le pouvoir, voilà qui insécurise celui-ci, enchante la presse et renforce le prestige de l'association auprès de la population.

Pour mener à bien ces nombreuses initiatives, l'APAG peut compter sur un *important know how*, parmi ses membres et ses sympathisants, dans les domaines les plus divers: il faut des architectes pour déchiffrer et rendre accessibles les plans et projets techniques; il faut des juristes qui savent rédiger les recours, oppositions, pétitions et comprendre la portée des décisions relatives au quartier et à ses habitants, il faut savoir ouvrir les appartements vides, installer l'électricité, raccorder l'eau; il faut des organisateurs pour mettre sur pied des manifestations de rue, des meneurs pour les diriger et répondre aux réactions de la police; il faut des connaisseurs du milieu de la drogue pour entreprendre des actions fermes à l'égard des *dealers* venant écouler leur marchandise parmi les drogués qui se sont installés dans le quartier; il faut des gens qui savent dialoguer avec la presse, négocier avec les autorités, résoudre les litiges de la vie quotidienne entre habitants, occupants et commerçants; et il faut une poignée de personnes qui ont une expérience de ce genre de lutte et d'engagements.

4. Les fonctions

Pendant ses quelque sept années d'intense activité, l'APAG en est venue à assumer, à l'intérieur du quartier, une série de *rôles différents* autant à l'égard des habitants légaux et illégaux des Grottes que dans leurs rapports avec le «monde extérieur».

En premier et dernier lieu, elle constitue un *cadre permanent de rencontres et de contacts* entre les habitants, permettant à ceux-ci de percevoir leurs problèmes et sentiments individuels dans la perspective d'un collectif ayant ses

problèmes, ses besoins et ses ressources propres. Elle s'occupe des «*relations extérieures*» en définissant la politique à suivre à l'égard des autorités politiques, de la régie de la Ville, du procureur général, des médias. Elle assure des *fonctions policières* dans ses efforts de contrôler et si possible d'enrayer le phénomène de la drogue. Elle est contrainte de jouer le *rôle de régisseur immobilier* en organisant concrètement le «mouvement de relocation forcée», en répartissant les nombreux demandeurs de logement parmi les appartements et arcades «disponibles» et en leur demandant de verser un loyer sur un compte bloqué, etc. Elle exerce des fonctions *quasi judiciaires* en résolvant des litiges entre locataires, et entre occupants. Elle procure de l'assistance sociale aux personnes âgées, aux malades, aux chômeurs, aux drogués voire à des couples et familles.

Cette diversité des fonctions concrètes a d'ailleurs amené certains militants à considérer l'APAG comme une espèce d'Etat de quartier et à exiger qu'elle poursuive une politique d'autonomie et de rupture à l'égard de la Cité et des pouvoirs publics: conception contestée par une majorité, parce qu'elle oublie que le quartier et ses habitants ne doivent pas se refermer ni se replier sur eux-mêmes mais au contraire s'ouvrir vers l'extérieur, briser l'isolement politique et social pour imposer leurs revendications au vrai Etat qui lui seul est responsable de la dégradation des conditions d'habitant et de vie dans le quartier.

5. Les stratégies

Le but premier de l'organisation des habitants du quartier des Grottes est, dès l'origine, *d'empêcher la démolition/reconstruction totale des Grottes*. Après le changement de cap des autorités dans leur politique à l'égard du quartier, en 1978, ce but peut être considéré comme ayant été pleinement atteint. Mais en même temps, ce changement rend nécessaire la réalisation d'un second objectif: *sauvegarder le caractère populaire du quartier* dans le processus de rénovation qui s'ouvre et qui ne s'achèvera d'ailleurs que vers la fin du siècle. Le deuxième but est loin d'être atteint.

Une stratégie importante est celle de la *mobilisation des habitants*. Les réunions en principe hebdomadaires de l'APAG, ouvertes à tout un chacun, sont certes informelles, parfois véritablement chaotiques, parfois routinières, parfois vides et ennuyeuses, mais elles ont lieu en toute circonstance, en période de crise comme en période d'accalmie et chacun sait qu'il peut y trouver à coup sûr des gens disponibles, peut-être même une réponse à ses problèmes du moment. Parallèlement mais ponctuellement, grâce à ses multiples relations, l'APAG s'assure le soutien d'un important *mouvement de sympathie et de solidarité* parmi les autres associations de quartier de la ville, d'autres types d'organisations à caractère sectoriel, des personnalités du monde politique, syndical, culturel; des étudiants et élèves du secondaire, etc. Le rappel de ces stratégies ne doit pas faire oublier que ce travail de mobilisation, qui ne se réclame d'aucune neutralité ni d'objectivité, est loin de faire l'unanimité au

sein ou en dehors du quartier: certains habitants réagissent négativement à l'égard des membres et du travail de l'APAG, certains groupuscules politiques critiquent son orientation, certaines personnalités politiques traitent leurs membres de terroristes, de communistes, de diaboliques, d'anarchistes, de trublions, et n'hésitent pas à les dénoncer personnellement soit dans les médias soit à leur lieu de travail; bien des organisations et associations refusent le soutien demandé, et évidemment tous les partis politiques sont, à un moment ou à un autre, opposés aux objectifs poursuivis et surtout aux moyens employés par le mouvement d'habitants.

Décisive aussi est la *stratégie d'ancrage de l'association dans le quartier*. La plupart des actions concrètes entreprises par l'APAG ont des répercussions directes pour l'une ou l'autre partie des habitants du quartier et témoignent d'une présence constante au sein de celui-ci. Aux ménagères et personnes âgées, pour qui le plus proche supermarché est toujours éloigné, a été offert un *marché de fruits et légumes* organisé en collaboration avec des producteurs «biologiques»; aux mères et aux pères d'enfants est donnée la possibilité de mettre sur pied *une crèche* et un *jardin d'enfants*; une *cantine populaire* sert, pendant une certaine époque, des repas chauds bon marché; *un bar* s'ouvre dans une arcade occupée et l'on y organise des *concerts*, des *expositions* de photos et des peintures, ainsi que des *conférences*; une *place* engorgée de voitures en stationnement est rendue aux habitants au cours d'une action sauvage parfaitement illégale mais qui a été entre-temps cautionnée par les autorités; une *maison de la musique* permet aux intéressés de fabriquer des instruments, de suivre des cours et de faire des expériences; des *drogués*, venus s'installer dans le quartier, sont parfois éjectés brutalement de leurs appartements occupés, leurs meubles posés dans la rue, les serrures changées; des *personnes âgées et handicapées* bénéficient d'une assistance personnelle; des locataires, en litige avec la régie, sont *conseillés et assistés* dans leurs démarches juridiques et autres, une immense *fête de quartier* annuelle réunit dans une ambiance gaie et militante les habitants, sympathisants et amis des Grottes, etc.

Enfin, il y a lieu de rappeler la *stratégie d'alliances respectivement de divisions* qui vise à diviser les autorités, les partis, les «forces en présence» pour permettre, au point de vue des habitants, de pénétrer ponctuellement au sein même des relations institutionnelles et personnelles qui constituent et recréent sans cesse ce qu'il est convenu d'appeler le pouvoir.

6. Epilogue

La victoire, nous l'avons dit, a été tellement complète qu'elle a été mortelle. Les Grottes de 1986 en sont encore pleinement à la phase de rénovation où des expériences intéressantes, au plan de l'architecture, de l'énergie et même de vie sociale, côtoient des aberrations de tout genre. La remise sur le marché de quelque 700 logements depuis l'ouverture du processus de rénovation, le départ de nombreux anciens habitants, l'«expulsion douce» des occupants

qui ont bénéficié en toute discrétion d'un bail ailleurs en ville, les nombreux chantiers ouverts, etc., ont déjà profondément modifié la composition sociale du quartier des Grottes. Il n'est pas certain, et même peu probable, que les Grottes de l'avenir seront un quartier populaire. L'expérience de l'APAG appartient désormais à l'histoire. Qu'elle soit unique ne doit pas empêcher qu'elle puisse en inspirer d'autres. . .

II. Mobilisation de quartier contre projets officiels: comme l'eau contre le roc?

1. Méthode

Après avoir suivi de près les expériences de l'APAG, essayons brièvement de prendre de la distance pour voir comment ce groupement se situe dans l'ensemble des activités politiques de ce genre. Son activité se développe dans ce qui apparaît comme la phase finale d'une période de mobilisations intenses et multiples entre 1968 et la fin des années 70. Elle s'inscrit dans la problématique de l'aménagement des espaces urbains, enjeu politique depuis belle lurette, mais objet de mobilisation surtout à partir du début des années 70 (sauf précision différente, nous nous référons ici au contexte suisse en nous basant sur les ouvrages de Kriesi et al., 1981 et de Duvanel & Levy 1984). Dans un sens purement descriptif, son thème constitutif est donc «nouveau» sur le plan des activités civiques; dans ce même sens son groupe constitutif – habitants à composition sociale hétéroclite, mais à forte composante intellectuelle – figure lui aussi parmi les «nouveaux groupes» politiques (Kriesi 1985, pp. 39–43). Sur le plan des méthodes d'action, on constate le recours parallèle à des formes institutionnelles telles que pétitions, initiatives, négociations avec les autorités, et à des formes d'action non-institutionnelles, souvent peu conventionnelles, parfois spectaculaires, plus souvent peu voyantes. La gamme et l'originalité de ces formes indiquent à leur tour l'appartenance de l'AGAP aux groupes nouveaux.

Afin de faciliter la réflexion, confrontons le mouvement des Grottes à deux autres mouvements qui ont été actifs dans la même période du cycle de mobilisation politique, dans la même problématique, et qui sont portés par des groupes semblables, le GAU et l'opposition à un projet routier à Richterswil. Le choix de ces deux cas est dicté par la disponibilité d'une documentation facile d'accès. Ils sont considérés dans une perspective heuristique, aucune représentativité ne pouvant être réclamée par rapport à la diversité et le grand nombre de cas semblables répertoriés par Kriesi et co-auteurs (1981). Le GAU (Groupe Action Urbanisme) à Lausanne a fait l'objet de quelques travaux d'étudiants; nous nous appuyons notamment sur le travail de diplôme non-publié de Chianese & Mailler (1985). Les groupes d'opposition à Richterswil figurent parmi les cas étudiés dans le cadre du projet «Le citoyen actif» (Erni &

Brandl 1985), dont les analyses comparatives fournissent des indications supplémentaires (Kriesi 1985, chap. X-XIII). Quant à l'APAG, nous nous limitons au rapport d'Andreas Auer. Le quartier a été étudié sous divers angles; un travail de licence (Castro-Almeida et al. 1968) a déjà été effectué bien avant l'action du mouvement; un témoignage imagé a été publié par un collectif d'auteurs (1979).

2. Le Groupe Action Urbanisme (GAU) à Lausanne

Un des plus vieux quartiers de Lausanne donne lieu à des débats politiques depuis 1957: le quartier du Rôtillon, situé sur la pente de la vallée du Flon (aujourd'hui, soit dit pour les non-initiés des lieux, entièrement construit) entre la rue de Bourg et la rue Centrale. Cinq projets d'aménagement se sont succédés, favorisés par les radicaux, combattus par libéraux et POP (unis pour l'occasion). Un objectif principal de ces projets était une meilleure mise en valeur d'un quartier initialement populaire, promu par le développement urbain de lieu marginal (quartier d'activités malpropres comme le tannage) à une situation en puissance très rentable en raison de sa centralité géographique.

En automne 1977, le 5^e projet affleure sur la plaquette électorale du Parti socialiste, dont le municipal fraîchement élu, Marx Levy, se fait un promoteur fervent du projet en question. Le projet prévoit la construction d'un bâtiment à 8 niveaux, d'un parking souterrain de 400 places, un faible pourcentage de logements privilégiés.

Aussitôt se constitue le GAU qui se présente au public par l'organisation d'une «Fête du Rôtillon» (8./9. septembre 1978), suite à une enquête par questionnaire menée auprès des habitants du quartier. Le groupe développe une série d'actions des plus diverses, souvent à caractère «publicitaire» voire médiatique, sans négliger les démarches institutionnelles (par exemple pétition déposée en décembre 1978, formation du groupe d'action politique COP). Pourtant, sur l'ensemble, les actions non-institutionnelles, voire insolites l'emportent: contre-exposition opposée à une exposition officielle «Forum d'architecture, communication, territoire» entre lesquelles s'établit un échange intéressant; visite commentée critiquement de la ville en bus à deux étages; apparitions fortes dans les médias (tv, journal); participation à une fête de Lôzanne bouge avec une nouvelle exposition «Polluflon», dénonçant les efforts de la Municipalité de faire accepter un projet dit d'assainissement. L'objectif est défini dès le départ: empêcher la réalisation du projet concernant le Rôtillon, sauvegarder le caractère populaire des îlots et des quelques coins conviviaux restants. Le succès, dans l'immédiat, est tout aussi net: au terme de son mandat (1981), le municipal socialiste, identifié de toutes parts au projet contesté, n'est pas réélu, et le nouvel exécutif de la Ville retire le projet. (Ajoutons qu'aujourd'hui, en 1986, on entend parler de nouvelles idées concernant le réaménagement de la vallée du Flon. . .)

Avant de procéder à une comparaison avec l'APAG, ajoutons un troisième exemple: le groupement de citoyens s'opposant à un projet de transformation routière à Richterswil.

3. L'opposition à l'élargissement de la Seestrasse à Richterswil (ZH)

La commune de Richterswil, située sur la rive gauche du Lac de Zurich et faisant partie de la banlieue zurichoise, a vu se développer une longue série d'oppositions d'intérêts concernant l'aménagement de la route qui longe le lac, traversant l'ancienne partie de ce grand village. Les débuts des différends peuvent être retracés jusqu'au milieu des années 30, mais la période qui nous intéresse ici est la plus récente. C'est de 1975 à 1979 que s'est manifesté un groupe d'opposition civique (qu'on nous pardonne cette circonlocution inélégante de «Bürgerinitiative»!) qui combattait un projet d'élargissement de la route, des deux pistes existantes à quatre. (Rappelons qu'en 1971, on avait même proposé huit pistes; cette vision grandiose, enfant tardif de l'euphorie de croissance, fut rendue caduque par l'ouverture de l'autoroute N3 qui passe à quelques kilomètres seulement.)

L'opposition se cristallise autour d'un projet finalement ramené à deux pistes qui devaient être réaménagées de manière à satisfaire à la fois les intérêts des automobilistes, des commerçants locaux, des CFF dont la gare est directement touchée (devant être élargie dans le cadre du nouveau réseau de «RER» zurichois ou S-Bahn), et d'autres intérêts locaux (propriétaires, entreprises de construction). Le projet, bien que réduit quant aux dimensions envisagées, provoque de l'opposition, notamment en raison de la disparition prévue d'une rangée de 16 maisons anciennes bordant le lac et de la séparation entre le village et le bord du lac par cette route à haut débit.

Partant d'une annonce placée par un particulier, un groupe d'opposition se forme et se présente au public local par le biais d'une pétition au Conseil d'Etat, de lettres à l'éditeur et d'interventions personnelles lors d'une assemblée communale. C'est le début d'une suite d'échanges à armes inégales et aux moyens divers, de nature plutôt traditionnelle, allant parfois jusqu'à la diffamation des opposants par les défenseurs du projet officiel et impliquant des efforts considérables de la part des opposants afin d'élaborer des informations et des plans permettant d'envisager des alternatives. Le contexte du conflit est compliqué par la présence d'intérêts assez divers et en plus par l'introduction par votation cantonale du référendum obligatoire en matière de construction de routes (mars 1977). Cette nouvelle loi concerne des projets cantonaux dépassant la limite de 20 millions; son entrée en vigueur déclenche des démarches officielles et officieuses visant à réaliser immédiatement le projet contesté à Richterswil; citons, parmi celles-ci, la requête de la part des autorités communales à l'adresse du Canton visant à éviter la soumission du projet en question à cette loi. Les opposants se mobilisent alors de nouveau, lancent une pétition (à laquelle répondent des lettres à l'éditeur diffamatoires et une

décision du conseil communal de procéder à une votation consultative dans les plus brefs délais) et déposent une plainte administrative qui, rejetée par le Conseil de district, ira jusqu'au Tribunal fédéral lequel, dans un arrêt qui fera date, annule la votation qui avait produit une large acceptation du projet des autorités. Cette deuxième phase d'effervescence de l'opposition est de nouveau suivie par une accalmie, pendant laquelle se déclare une scission de l'opposition (début 1978). Le groupe initial, modéré, oppose au projet officiel des propositions alternatives; le groupe qui s'en détache, plus radical, vise une solution zéro: maintien de la situation existante. Les animosités personnelles aidant, cette division de l'opposition empêchera même une démarche commune lors de la préparation d'une nouvelle votation fin 1978.

Le groupe modéré (AG Dorfbild) élabore quatre projets alternatifs qu'il expose au public local et qu'il essaye de faire passer par la voie institutionnelle, au moyen d'une initiative individuelle. Le groupe plus radical (Bürgerinitiative Richterswil, BI) réagit à son tour en proposant un projet alternatif par initiative populaire, qu'il lance par des actions multiples (stands, tracts, conférence de presse etc.). Cette deuxième tentative, plus radicale, est contrée de manière bien plus massive et de nouveau partiellement diffamatoire par les autorités et d'autres défenseurs du projet officiel (ainsi, on voit assimiler les animateurs de la BI aux émeutiers du Globus en 1968). Les autorités réussissent, entre autre, à récupérer une première manifestation d'information publique des initiants par une présence massive de notables qui rend impossible le débat non-émotionnel. Une deuxième manifestation est simplement interdite.

Il est inutile de relater ici toutes les péripéties des luttes politiques qui s'ensuivent. Le parlement cantonal est saisi de l'affaire, une votation cantonale est préparée où les différents intérêts s'affrontent de nouveau avec des moyens très inégaux (entre autre, le conseil communal de Richterswil fait voter un crédit d'information important qui sera largement utilisé pour favoriser le projet officiel, procédé que contestent les opposants et qui sera par la suite entériné par le Tribunal fédéral). L'étude sur laquelle notre présentation s'appuie, estime la relation des moyens financiers à 130 000 francs pour le projet officiel, 5000 francs pour l'opposition. En décembre 1978, le projet cantonal est accepté dans la votation, et en septembre 1979 le peuple rejette l'initiative lancée par le groupe d'opposition plus radical, la BI. Suite à cette débâcle, ce groupe se dissout. L'autre adversaire, plus modéré et moins fondamentalement attaqué, reprend ses activités en soignant davantage l'information d'un public large. Il arrive à faire accepter certaines de ses idées dans le cadre de la planification communale – un certain succès à retardement donc, mais en dehors de l'enjeu initial.

III. AGAP – GAU – Richterswil: même combat, résultats inégaux?

Paradoxalement, ce qui intéresse le plus dans le domaine de l'action politique se définit le moins aisément: le succès. Dans l'ensemble des activités humaines elle est sans doute de celles qui visent le plus nettement à produire des effets précis – et pourtant, dans la mesure où les effets visés ne sont pas extrêmement limités, la notion de succès devient floue et insaisissable (Kriesberg 1973, 206–208; Brand 1985, 327–328). Les objectifs d'un groupe peuvent être formulés d'une manière qui nécessite interprétation, concrétisation. Les objectifs ou certaines de leurs concrétisations peuvent ne pas faire l'unanimité parmi les membres du groupe. En plus, ils peuvent évoluer en fonction du sort que connaît l'action. Les objectifs manifestes peuvent masquer d'autres, inavoués ou inavouables. Les effets produits peuvent aller dans le sens des objectifs ou aller à leur contresens. En plus, ils peuvent se présenter de manière variable dans la durée. Et bien entendu, les succès, quand ils existent, sont rarement entiers.

Quelle que soit la solution qu'on trouve au problème de l'appréciation d'une action politique (nous suivons plus ou moins la recette de Kriesi et al., 1981, 549–551), l'élément intuitif ne saurait être banni de la démarche, et moins encore la nécessité de l'interprétation des résultats par l'observateur. Sans nous soumettre à la rigueur que réclameraient les remarques faites, nous nous basons sur les informations à notre disposition par rapport à deux aspects empruntés à Gamson (1975, 31–37): l'action a-t-elle produit une meilleure acceptation du groupe ou de ses préoccupations, et a-t-elle amené des mesures concrètes qui améliorent la situation qui fait l'objet des revendications?

A cet égard, le succès de l'APAG, sur les deux plans de l'acceptation et des mesures concrètes semble remarquablement plein, en tout cas à court terme: les autorités, adversaire initial, ont dû partiellement prendre à leur compte le principe de la rénovation douce du quartier revendiqué par le mouvement. Le succès du GAU paraît, lui aussi, presque entier, au moins (de nouveau) dans le court terme: le projet contesté est abandonné, son défenseur principal éliminé du pouvoir, et sans doute peut-on attribuer aux actions du GAU un réel effet de conscientisation (à voir les résultats des différentes pétitions et référendums). Le sociologue précisera pourtant que la référence au court terme dans les deux cas pourrait cacher un nécessaire rappel des rapports de pouvoir et des constellations d'intérêts puissants qui peuvent évoluer en fonction de différents facteurs. Dans les deux cas certains «anciens» sont eux-mêmes de l'avis sceptique qu'une évolution de ces paramètres pourrait très bien ramener les problèmes qu'ils ont si efficacement – mais pas irréversiblement – combattus.

Quant à l'opposition de Richterswil, la situation paraît plus mitigée. Acceptation il y en a eu par moments, mais en fin de compte elle est restée trop limitée pour gagner des votations cruciales. Des mesures concrètes n'ont pas été obtenues concernant l'objet initial du litige. Donc échec à court terme.

Pourtant, les auteurs de l'étude citée nous laissent entrevoir qu'à plus long terme, un certain retournement de l'opinion locale en faveur des idées défendues par les opposants se fait sentir après la défaite, dans des domaines semblables au premier. Les informations à notre disposition restent insuffisantes pour apprécier la différence entre le court et le moyen ou long terme, mais entre les deux cas romands et le cas suisse allemand il semble y avoir une inversion de la tendance, ce qui n'est pas sans rappeler la vieille distinction entre guerre et bataille: ni la défaite ni la victoire de la bataille ne permettant de prédire l'issue de la guerre. Si les deux premiers groupements, aux dires de certains parmi leurs anciens, sont morts de leur succès et devraient donc théoriquement se recréer s'il s'agissait de défendre leurs «acquis», le troisième cas semble avoir pu faire mûrir ses idées dans une partie de la population, constituant ainsi un potentiel politique latent (fort ou faible?) qui ne semble pas (ou plus) exister dans les deux autres cas.

Tentons de chercher quels sont les éléments qui permettent d'entrevoir des explications de cette différence entre des groupes qui pourtant se ressemblent à plusieurs titres: dans les trois cas, il s'agit de groupes restreints qui tentent, au nom d'une valeur générale, d'empêcher la réalisation d'un projet d'aménagement construit qui changerait un aspect social du lieu concerné, dans les trois cas les autorités politiques portent les projets et deviennent ainsi les adversaires et non seulement les destinataires de l'action. Leur engagement est constitué différemment dans les trois cas, mais chaque fois il est important: à Genève, la ville est non seulement porteuse du projet d'aménagement, mais son intérêt est engagé en tant que propriétaire de la majorité des immeubles dans le quartier; à Lausanne, un municipal s'identifie politiquement avec le projet, et là aussi, à une proportion plus faible, la ville est propriétaire; à Richterswil enfin, l'intérêt des autorités locales et régionales est davantage de nature politique, mais les éléments, parfois lacunaires, donnés dans l'étude qui nous sert de source, laissent supposer que l'imbrication politico-économique si typique du système de milice, notamment aux niveaux infranationaux de l'organisation politique, constitue des intérêts au maintien du projet qui relèvent à la fois du prestige de personnes et de partis et du niveau financier.

Les trois groupes sont des «single issue movements». Ils ne peuvent s'appuyer sur une organisation préexistante et puissante, connaissent une durée d'activité très limitée, et sont issus de ce segment mal identifié d'une société industrielle avancée qu'on appelle les nouvelles classes moyennes. En effet, les sources nous suggèrent dans les trois cas que l'éducation relativement poussée, ainsi que les ressources non-matérielles (contacts, connaissances, etc.) mobilisables grâce aux réseaux informels, ont joué un rôle de première importance.

En dépit de tous ces éléments communs, il semble établi que les activités de l'opposition au projet routier n'ont pas rencontré le même succès concret que l'action de deux groupements romands. On pourrait voir en cela l'expression du phénomène plus global d'une tolérance plus marquée et des chances de succès plus élevées en Suisse romande constaté par Kriesi et al. (1981, p. 564:

durcissement du climat politique après 1968 plus marqué en Suisse allemande qu'en Suisse romande). On peut cependant dégager quelques différences supplémentaires que l'on peut voir plus directement liées aux issues inégales de ces trois mouvements de contestation. Si l'on s'en tient aux éléments qui ressortent le plus nettement de nos sources, ces éléments sont au nombre de trois:

- les deux groupements romands agissent dans un contexte urbain;
- ils emploient, en plus des moyens politiques plus ou moins conventionnels, des *moyens nouveaux et souvent assez originaux*;
- ils affrontent un *adversaire* par moments *divisé en son sein*,

alors que l'opposition à Richterswil agit dans un contexte suburbain, à forte croissance récente, emploie presque exclusivement des moyens institutionnels ou en tout cas conventionnels, et se trouve divisée elle-même.

Chacun de ces éléments semble contribuer à l'échec relatif de l'un et au succès des autres. Le *contexte urbain* s'avère d'emblée plus favorable à l'essor de mouvements de contestation – il s'agit de la variable structurelle la plus «efficace» dans toute l'analyse de Kriesi et al. (1981 passim, p. ex. p. 247); les nouvelles contestations sont largement des contestations urbaines. Par contre, le contexte suburbain, évoluant vers la situation d'une cité-dortoir, paraît particulièrement peu stimulateur d'un engagement politique, notamment si son profit éventuel risque de revenir à une partie restreinte de la population (tenant compte de la situation périphérique des colonies abritant la masse des nouveaux résidents à Richterswil). L'autre élément qui peut venir à l'esprit, le contrôle social plus dense dans un contexte non-urbain, paraît ici moins pertinent en raison des bouleversements démographiques et sociaux dues à la suburbanisation. Il semblerait permettre – sinon «suggérer» – aux nouveaux résidents une opposition aux autorités locales moins réservée que celle effectivement constatée.

L'emploi de *moyens d'expression politique peu conventionnels* parallèlement aux moyens institutionnels peut présenter une double avantage. D'abord, il tient mieux compte de l'évolution des communications de masse, notamment concernant la prime qui est de plus en plus donnée au spectaculaire et au ludique, largement absents des démarches politiques conventionnelles. Ensuite, on peut à cet égard reprendre une thèse de Brand (1985, p. 324) selon laquelle la participation institutionnelle – peut-être faudrait-il préciser «principalement institutionnelle» – augmente les possibilités de fragmentation d'un groupe d'opposition en une fraction radicale qui se voit facilement marginalisée et une fraction modérée qui se voit facilement cooptée ou en tout cas passablement absorbée par l'exploitation des différentes possibilités officiellement prévues. En effet, l'exemple de Richterswil semble offrir un cas d'espèce. L'emploi quasiment exclusif de moyens institutionnels a imposé à l'opposition la logique et l'éventail de démarches propres au jeu institutionnel dont les groupements bien établis se servent avec une efficacité supérieure à celle accessible aux groupes contestataires. L'inégalité des armes à disposition

sur ce terrain ressort nettement du cas de Richterswil. Au plan général, elle est démontrée par les analyses de Kriesi et al. (1981, pp. 564 suivantes). S'il est vrai que la plupart des groupements devenus actifs depuis 1968 se servent à la fois des moyens institutionnels et non-institutionnels, force est de constater que la première catégorie se révèle moins efficace que la deuxième (voir à cet égard aussi Gruner & Hertig 1983, notamment pp. 133 suivantes). La comparaison des éventails de formes d'action entre les deux groupes romands et le groupe alémanique suggère que l'emploi créatif de nouvelles formes d'expression politique permet de développer l'action selon une logique propre et peut ainsi garantir une plus grande autonomie face aux moyens institutionnels et leur maniabilité variable en fonction de la puissance du groupe qui s'en sert.

Finalement, et en relation avec ce qui vient d'être exprimé, la *division interne* a joué en faveur des deux groupes romands qui ont sagement oeuvré pour l'amorcer parmi leurs adversaires alors qu'elle s'est installée au sein du groupe d'opposition à Richterswil, jouant ainsi à ses dépens, sans que nous puissions offrir d'autres explications que l'hypothèse générale citée ci-dessus (contexte suburbain, moyens choisis).

Les trois facteurs, surtout dans leur conjonction, semblent assez fortement conditionner les possibilités d'action des groupes considérés pour expliquer leur succès inégal. Par contre, il est intéressant de constater qu'un autre élément, souvent cité quand il s'agit de mobilisation politique et de légitimation contestataire, ne distingue pas les trois cas. Nous pensons à l'hypothèse que l'implantation d'un groupe dans la population intéressée constitue un atout majeur. Cette implantation paraît maximale et même étonnamment développée dans le cas de l'APAG, très faible dans le cas du GAU, et difficile à apprécier, mais plutôt intermédiaire à Richterswil. Ceci paraît d'autant plus remarquable qu'il s'agit d'un élément central dans un des rares modèles de stratégie pratique concernant l'action civique, celui d'Alinsky (1978, voir aussi Reitzes & Reitzes 1984), que nous ne citons pas parce qu'il serait connu des groupes politiques qui nous intéressent ici, mais parce qu'il propose une analyse potentiellement pertinente à toute situation de lutte collective contre un adversaire puissant. A en croire les éléments tirés de nos sources, cet aspect paraît inopérant dans les trois cas comparés. Pourtant, il ne s'agit pas de cas de politique de représentation ou de politique de principe, non intégrée dans une communauté sociale réellement existante. Il semblerait donc que nos cas témoignent, en dehors des aléas imprévisibles qui restent certainement importants dans ce domaine d'action, de l'existence de plusieurs modèles stratégiques, encore mal analysés, qui misent sur des ressources différentes et qui peuvent être différemment adéquats à des situations qui évoluent. Après le modèle basé sur la solidarité des personnes directement concernées par un problème, il y a celui du maniement de l'opinion publique par des actions très visibles, après l'intégration dans les codes d'action institutionnalisés, il y a l'indépendance de l'action parfois ludique, parfois de pression, parfois à son tour institutionnelle.

Il est évidemment tentant de chercher des explications à la multiplicité des stratégies qui se dessinent ainsi. Nous préférons y résister, étant donné que la première tâche, celle d'élaborer les paramètres et éventuellement une typologie pertinents de ces stratégies, n'a pas pu être accomplie par cet exercice de comparaison quelque peu essayiste.

Si le constat que l'innovation sociale vient souvent des secteurs périphériques et non du centre d'une organisation ou d'une société n'est pas nouveau, le fait de le relever dans le système politique suisse actuel peut avoir, au-delà des suggestions théoriques, une valeur pratique: la sclérose de ce système, déplorée depuis le milieu des années 60 (Schmid 1963, Imboden 1964, Tobler 1972, Tschäni 1972), trouvera peut-être l'ébauche de son renouveau amenée par ceux qui le remettent en cause de l'extérieur et non pas par ceux qui se sont déjà installés en son sein. Mais gardons-nous d'un optimisme bon marché. Actuellement, le cycle de protestations paraît plutôt aplati et les structures établies montrent peu de signes d'ouverture. Trop d'intérêts sont investis dans leur état actuel pour qu'un changement puisse se faire sans pression importante, et actuellement, si les forces qui pourraient exercer une telle pression existent et sont peut-être en train de se réorganiser, elles se manifestent d'une manière peu impressionnante.

Sur un plan plus théorique, nos réflexions confirment la nécessité d'élargir le cadre conceptuel par rapport à certaines approches trop exclusivement axées sur les mouvements comme acteurs principaux du changement social. Ainsi, pour Castells (1972), en dépit d'un cadre d'analyse structuro-marxiste, les mouvements de lutte urbaine sont les forces motrices qui peuvent faire évoluer les contradictions entourant les enjeux urbains. Pourtant, on peut noter une certaine différence entre sa référence à l'action de ces mouvements («Un cri qui rappelle avec force que le pouvoir urbain, lui aussi, est dans la rue.» – p. 122) et sa déclaration programmatique selon laquelle «c'est, en tout cas, dans cette interaction entre place de l'enjeu urbain dans la structure sociale, place du groupe social dans les rapports de classe et caractéristiques politico-idéologiques des organisations intervenantes, que se trouve le secret ultime des mouvements sociaux urbains» (p. 121). Sans se réclamer de la même tradition analytique, Touraine (1978) exalte même davantage le rôle transformateur et créateur des mouvements sociaux, tout en rappelant, lui aussi, qu'«aucune étude des mouvements sociaux aujourd'hui ne peut ignorer que sa sphère ne recouvre pas toute la réalité sociale» (p. 177). Il est vrai que ces deux auteurs chargent le terme de mouvement d'un espoir et d'une signification dont les cas que nous avons étudiés ici ne supportent guère le poids. Leur existence éphémère, leur constitution sociale différente, leurs stratégies et leurs succès inégaux nous incitent à éviter les conceptualisations par trop homogénéisantes et nous rappellent, comme le fait Pickvance dans une revue lucide d'études de cas (1976), que l'analyse de ce genre d'action politique, peut-être plus que toute autre, nécessite la prise en considération de tous les éléments d'un champ d'interactions dynamique dont les éléments évoluent en interdépendance relative, créant et défaisant des constellations d'opportunité

qui peuvent donner ou enlever, parfois de manière assez inattendue, des possibilités d'impact à une force particulière tel un groupe contestataire sans assise institutionnelle.

Bibliographie

- Alinsky S., Manuel de l'animateur social. Seuil, Paris 1978. (Orig. Rules for Radicals, Random House, New York 1971)
- Brand K-W., Neue soziale Bewegungen in Westeuropa und den USA. Campus, Frankfurt/Main 1985.
- Castells M., Luttés urbaines. Maspero, Paris 1972.
- Castro-Almeida et al., Les structures urbaines et la participation. Etude de sociologie, le quartier des Grottes (2 vols). Mémoire de licence, Université de Genève 1968.
- Chianese C. & B. Mailler, Conflits sociaux – mouvements de contestation – stratégies d'action. Travail de diplôme, Ecole d'études sociales et pédagogiques, Lausanne 1985.
- Collectif d'auteurs, Vivent les Grottes! La lutte d'un quartier à Genève. Editions «Que faire?», Genève 1979.
- Duvanel L. & R. Levy, Politique en rase-mottes. Mouvements et contestation suisses. Réalités sociales, Lausanne 1984.
- Erni A. & N. Brandl, Der Konflikt um die Seestrasse in Richterswil. Chap. VI in: Kriesi et al. 1985, 178–205.
- Imboden M., Helvetisches Malaise. EVZ, Zürich 1964.
- Kriesberg L., The Sociology of Social Conflicts. Prentice-Hall, Englewood Cliffs 1973.
- Kriesi H. et al., Bewegung in der Schweizer Politik. Fallstudien zu politischen Mobilisierungsprozessen in der Schweiz. Campus, Frankfurt/Main 1985.
- Kriesi H. et al., Politische Aktivierung in der Schweiz 1945–1978. Rüegger, Diessenhofen 1981.
- Pickvance C. G., On the study of urban social movements, in: C. G. Pickvance (ed.), Urban Sociology. Tavistock, London 1976 (pp. 198–218).
- Reitzes D. C. & D. C. Reitzes, Alinsky's Legacy: Current Applications and Extensions of His Principles and Strategies. Research in Social Movements, Conflict and Change 1984, 6, 31–55.
- Schmid K., Unbehagen im Kleinstaat. Artemis, Zürich und Stuttgart 1963.
- Tobler J., Freisinn ohne Gemeinsinn? Aufruf zu einer Belebung des Liberalismus. Flamberg, Zürich 1972.
- Touraine A., La voix et le regard. Seuil, Paris 1978.
- Tschäni H., Diktatur des Patriotismus. Pharos, Basel 1972.

